Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 68 (1942)
Heft: 3

Sonstiges

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

68e année — 7 février 1942 — N° 3

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :
Suisse : 1 an, 13.50 francs
Etranger : 16 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 11 francs
Etranger : 13.50 francs
Prix du numéro :
75 centimes.
Pour les abonnements s'adresser à la librairie F. Rouge & Cie, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. Imer, à Genève; secrétaire : J. Calame, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg :* MM. L. Hertling, architecte ; A. Rossier, ingénieur ; *Vaud :* MM. F. Chenaux, ingénieur ; E. Elskes, ingénieur ; Epitaux, architecte ; E. Jost, architecte ; A. Paris, ingénieur ; Ch. Thévenaz, architecte ; *Genève :* MM. L. Archinard, ingénieur ; E. Odier, architecte ; Ch. Weibel, architecte ; *Neuchâtel :* MM. J. Béguin, architecte ; R. Guye, ingénieur ; A. Méan, ingénieur ; *Valais :* M. J. Dubuis, ingénieur ; A. de Kalbermatten, architecte.

Rédaction : D. Bonnard, ingénieur, Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Publicité :
TARIF DES ANNONCES
Le millimètre (larg. 47 mm.) 20 cts.
Tarif spécial pour fractions de pages.
Rabais pour annonces répétées.
ANNONCES-SUISSES S.A.
5, Rue Centrale,
LAUSANNE
& Succursales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. Stucky, ingénieur, président ; M. Bridel ; G. Epitaux, architecte ; M. Imer.

SOMMAIRE : *Aménagement d'une voie navigable à travers Genève et d'un port sur le lac Léman*, par le Bureau Maillart, Genève, L. Meisser, ingénieur, successeur, en collaboration avec E. Wantz, ingénieur. — *Société suisse des ingénieurs et des architectes : Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 18 octobre 1941* (suite). — *Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne : Conférences de M. le professeur Auguste Piccard.* — Erratum — Communiqué — Service de placement.

Aménagement d'une voie navigable à travers Genève et d'un port sur le lac Léman

par le BUREAU MAILLART, Genève, L. MEISSER, ingénieur, successeur, en collaboration avec E. WANTZ, ingénieur.

I. Etudes principales faites jusqu'à ce jour.

Comme l'étude que nous publions est absolument nouvelle et s'oppose à tout ce qui a été proposé jusqu'à présent, nous tenons à esquisser rapidement les projets connus à ce jour. Cela permettra de mettre mieux en valeur les idées de la présente publication.

1. *Traversée de Genève par canal en souterrain sous les quais de la rive droite du Rhône.*

Une solution en ce sens fut proposée par MM. Blondel, Harlé et Mähl, en 1909. Elle reportait tout le problème sur la rive droite du fleuve, idée qui donna naissance à la plupart des autres tracés pour la voie navigable. Ce projet consistait à établir, sous les quais du Seujet et des Bergues, un canal partant de l'amont du Pont du Mont-Blanc pour aboutir à l'aval du Pont de la Coulouvrenière. Une écluse était prévue dans le port, à l'emplacement du débarcadère, le long du Quai du Mont-Blanc. A l'époque, le devis de ce projet s'élevait à Fr. 9 000 000.

2. *Traversée de Genève sur la rive gauche au moyen d'un canal et d'un tunnel.*

En 1911, on trouve un projet concernant la rive gauche du Rhône ; c'est celui de MM. Romieux et Bétant. L'idée de ces ingénieurs était de construire un canal qui partait du lac au Port-Noir, contournait la ville partiellement à ciel ouvert et partiellement en souterrain pour arriver à la Queue d'Arve par le pied de la colline du Grand-Lancy sur la rive gauche de l'Arve. Cette rivière était traversée sur un pont-canal. Le tracé d'une longueur de 9 km, dont 2950 m en tunnel, comportait 5 écluses. Le devis était d'environ 24 000 000 de francs.

3. *Tracés en tunnel, sur la rive droite, de Sécheron à Saint-Jean.*

Le projet établi par M. Schæfer un peu après 1909 est le premier conçu en souterrain sous la ville, rive droite. L'entrée du tunnel est au Parc Mon-Repos. Le tunnel suit le tracé passant par la rue de Lausanne, la place Cornavin et la rue Necker, pour aboutir dans le Rhône au jardin de Saint-Jean. Une première section de tunnel débouche dans la gare d'eau installée au droit des magasins généraux. Une seconde section de tunnel conduit à l'écluse de Saint-Jean. D'un développement de 2300 m, ce tracé est en souterrain sur 2100 m. Le coût des travaux était devisé à environ 10 000 000 de francs.

M. Delessert a repris ce projet en allongeant le tracé vers le lac jusqu'au Reposoir, et vers le Rhône jusqu'à Sous-Terre. L'axe du tunnel est reporté quelque peu vers l'ouest et passe sous la gare et les voies du P.-L.-M.

M. Lacroix, ingénieur cantonal, a également établi un projet de tunnel dont le tracé se rapproche des précédents. Il apporte cependant différentes modifications importantes.

4. *Liaison du lac Léman au Rhône par un canal à ciel ouvert.*

Se rendant compte des très grandes difficultés que pouvait présenter, à l'époque, la traversée même de Genève, un ingénieur genevois éminent, M. Georges Autran, proposa de construire un canal dans la dépression formée par les cours du Nant d'Avanchet et du Vengeron derrière la colline du Petit-Saconnex. Deux plans inclinés partant l'un du lac, au Vengeron, l'autre du Rhône en amont de l'usine de Chèvres, reliaient ce canal à la voie d'eau. Sur chacun des plans inclinés, les bateaux flottant dans de grands bassins étaient remorqués par un funiculaire. Le tracé, d'une longueur de 5 km à vol d'oiseau, s'écartait peu de la ligne droite. La hauteur à vaincre